

UNIVERSITE PANTHEON-ASSAS (PARIS II)

MAI 2019

ASPECTS EUROPÉENS DES DROITS FONDAMENTAUX

Unités d'enseignements complémentaires 2  
Cours de M. le Professeur Sébastien Touzé

Documents autorisés :

Aucun

Sujet :

Traitez les trois questions suivantes :

1. Les obligations au titre de l'article 2 de la Convention européenne des droits de l'Homme
2. Les compétences de la Cour européenne des droits de l'Homme
3. La marge nationale d'appréciation